

Dépêche AEF : Tous les établissements scolaires devront rouvrir à partir du 2 juin et l'oral de français est annulé

URGENT Tous les établissements scolaires devront rouvrir à partir du 2 juin et l'oral de français est annulé

Toutes les écoles, tous les collèges et tous les lycées devront rouvrir à partir du 2 juin, ont annoncé le 28 mai 2020 le Premier ministre Édouard Philippe et le MEN Jean-Michel Blanquer, lors d'une conférence de presse. La France est désormais divisée en zones verte et orange (Île-de-France, Guyane et Mayotte). Ainsi, les collèges en zone verte doivent accueillir l'ensemble des niveaux et ceux en zone orange "en priorité les élèves de 6e et 5e". Pour les lycées, des nuances sont indiquées selon le type de lycée et la zone géographique. Enfin, l'oral de français du baccalauréat est annulé.



Jean-Michel Blanquer présente les mesures de la 2e étape du plan de déconfinement avec le Premier ministre le 28 mai 2020 Droits réservés - DR

Après l'annonce, le 28 avril 2020, de la première phase de réouverture des écoles et établissements scolaires ([lire sur AEF info](#)), le Premier ministre, Édouard Philippe, et le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, ont dévoilé les modalités de la deuxième phase, qui débute le 2 juin, lors d'une conférence de presse le 28 mai.

Le Premier ministre a ainsi expliqué que l'objectif du gouvernement était désormais "d'accélérer la reprise de l'école", après donc la première phase qui a vu les écoles rouvrir partout en France ([lire sur AEF info](#)) et les collèges uniquement en zone verte et pour les classes de 6e et 5e ([lire sur AEF info](#)).

Selon le bilan présenté lors de la conférence de presse, 82,5 % des écoles ont rouvert (accueillant 22 % des élèves en zone verte et 14 % en zone rouge) et 95,5 % des collèges (28 % des 6e/5e).

"Toutes les écoles seront ouvertes"

Aussi "l'amplification" de la réouverture des établissements scolaires au mois de juin répond-elle à une "urgence sociale" ([lire sur AEF info](#)) et à un "impératif éducatif", assure Jean-Michel Blanquer. Une amplification qui reste néanmoins tributaire des garanties sanitaires.

Précisément, à partir du 2 juin, "toutes les écoles seront ouvertes", assure le ministre : "Les dernières communes n'ayant pas encore ouvert rouvriront. Toutes les familles qui le souhaitent doivent pouvoir scolariser leur enfant, au moins sur une partie de la semaine." Et d'ajouter que les "règles sanitaires restent en vigueur, il y aura toujours des groupes de 15 élèves maximum" ([lire sur AEF info](#)).

Néanmoins, selon Jean-Michel Blanquer, puisque tous les élèves ne peuvent être accueillis en même temps entre les murs de l'école, "il est indispensable de créer un accueil complémentaire aux familles : c'est pourquoi nous mettons en place le dispositif des 2S2C" ([lire sur AEF info](#)), dont le développement sera "forcément progressif".

"L'ensemble des collèges vont rouvrir"

Concernant les collèges, ils rouvriront tous à partir du 2 juin, que ce soit en zone verte ou orange : il n'y a plus de départements en zone rouge et les académies désormais en zone orange sont celles d'Île-de-France, de Guyane et de Mayotte.

Il y a néanmoins des spécificités selon les zones. Jean-Michel Blanquer précise ainsi qu'en zone verte, "on ajoute la 4e et la 3e" aux 6e et 5e déjà accueillis mais que, en zone orange, "on accueille en priorité les élèves de 6e et 5e et, si les conditions matérielles sont réunies, les élèves des autres niveaux pourront ensuite être accueillis". Et de préciser que le dispositif 2S2C "peut s'appliquer aux élèves de collège".

Toutefois, des syndicats ont alerté sur les difficultés que pouvait entraîner l'élargissement de l'accueil en collège ([lire sur AEF info](#)).

"Priorité aux lycées professionnels"

Pour ce qui est des lycées (1), tous vont rouvrir et, ce, avec le même protocole sanitaire que les collèges. Jean-Michel Blanquer affirme que la "première priorité est les lycées professionnels car il y a plus de décrochage et de besoins particuliers en ce mois de juin" ([lire sur AEF info](#)).

La réouverture des lycées va ainsi différer selon les zones :

- en zone verte : les lycées GT et les LP vont ouvrir, afin "d'accueillir progressivement les élèves au moins sur l'un des 3 niveaux pour commencer puis, ensuite, rouvrir les autres niveaux". Jean-Michel Blanquer affirme "laisser beaucoup de souplesse localement" ;
- en zone orange : les LP ouvriront mais devront accueillir "en priorité les élèves de terminale et de CAP" ; pour les élèves de LGT, ils seront "accueillis sur convocation des équipes éducatives pour des entretiens individuels", pendant lesquels il s'agira d'évoquer le projet d'orientation et le suivi de Parcousup, ainsi que pour "du travail en petits groupes".

Le ministre de l'Éducation nationale a également annoncé l'annulation de l'épreuve orale de français du baccalauréat des élèves de première, demandée par la quasi-totalité de la communauté éducative ([lire sur AEF info](#)). Cette épreuve sera alors validée par le contrôle continu sur les notes des deux premiers trimestres. "Nous avons raisonné selon trois facteurs : la sécurité sanitaire, la bienveillance vis-à-vis de chaque élève et le maintien de l'exigence de nos examens."

Édouard Philippe a précisé que les règles seront précisées "rapidement" et que le décret qui fixe l'ensemble des mesures annoncées lors de cette conférence de presse sera pris ce week-end.

Objectif : ouverture de toutes les Ulis

Alors qu'aujourd'hui, 80 % des Ulis ont pu rouvrir dans les écoles et collèges et qu'entre 20 et 50 % des élèves ont pu y être accueillis, selon Jean-Michel Blanquer, l'objectif du gouvernement est que, "dès la semaine prochaine," 100 % des Ulis soient ouvertes ([lire sur AEF info](#)).

(1) Il y a 4 200 lycées (dont 2 330 LP) pour 1 621 750 lycéens GT et 648 850 lycéens professionnels.